**Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes**
**Section locale de Montréal**

2024

# ARTICLE 13

## Mutations – Promotions – Affectations

Lorsque vous désirez changer de classe d'emploi, de bureau de poste ou les deux, vous devez soumettre une demande d'emploi STTP-OPU. **Les demandes sont bonnes à vie** ou jusqu'à l'obtention de votre premier choix ou encore, jusqu'à **l'annulation de votre demande via un formulaire amendé dans les délais.**

➔ATTENTION : Il est de votre responsabilité de tenir à jour vos demandes d'emploi.←

**C'EST PRIMORDIAL, CAR PLUSIEURS NOMINATIONS SONT EXÉCUTOIRES ET AUTOMATIQUES.** Il est important de s'informer avant de demander une mutation comme commis ou facteur ; la réalité est souvent moins intéressante qu'il n'y paraît et de plus, il y a **UN GEL D'UN AN LORSQUE VOUS MUTEZ D'UN GROUPE A L'AUTRE.** Un an, c'est long…

Les demandes doivent être effectuées au plus tard le deuxième vendredi précédant la semaine pendant laquelle les mesures de dotation sont entamées. Donc, par le fait même, les demandes doivent être soumises au plus tard l'avant-dernier vendredi du mois précédent.

Le mouvement de l'effectif vous retournera les demandes comportant des erreurs, celles qui sont incomplètes ou encore qui comportent des ambiguïtés.

Voici un tableau des dates limites pour soumettre une demande d'emploi STTP-OPU pour l'année **2024**. Ces dates sont à titre indicatif, l'employeur pourrait les modifier.

| DATES LIMITES DE LA DEMANDE | POUR LES NOMINATIONS DE |
|---|---|
| 22 décembre 2023 | JANVIER 2024 |
| 19 janvier 2024 | FÉVRIER 2024 |
| 16 février 2024 | MARS 2024 |
| 22 mars 2024 | AVRIL 2024 |
| 19 avril 2024 | MAI 2024 |
| 24 mai 2024 | JUIN 2024 |
| 21 juin 2024 | JUILLET 2024 |
| 19 juillet 2024 | AOÛT 2024 |
| 23 août 2024 | SEPTEMBRE 2024 |
| 20 septembre 2024 | OCTOBRE 2024 |
| 18 octobre 2024 | NOVEMBRE 2024 |
| 22 novembre 2024 | DÉCEMBRE 2024 |
| 20 décembre 2024 | JANVIER 2025 |

**Le bureau de l'Article 13 du STTP à Léo-Blanchette est situé sur la mezzanine de la cafétéria. Vous pouvez venir nous rencontrer ou bien communiquer avec nous afin de prendre un rendez-vous au numéro de téléphone suivant : 514-345-7355 ou par courriel à sttp_art13@yahoo.ca . Il nous fera plaisir de vous aider !**

### COMMENT REMPLIR UN FORMULAIRE DE DEMANDE DE MUTATION ?

Quand vous remplissez un formulaire de demande de mutation, vous devez cocher une des 2 petites cases, tout dépendant si vous faites une nouvelle demande ou bien si vous désirez annuler des demandes précédentes. Ensuite :

**Section 1 : Vous devez remplir le formulaire selon votre situation actuelle. (*voir l'exemple au verso*)**

**Section 2 : Si vous faites une nouvelle demande, vous devez indiquer les choix de mutation qui vous intéressent par ordre de préférence. Si vous faites une annulation, vous devez faire un grand X afin d'annuler vos demandes. (*voir l'exemple au verso*)**

**Section 3 : Vous devez faire signer votre formulaire. La copie rose vous sera remise immédiatement.**

**P.S. : Les mutations ont lieu tout au long de l'année, incluant le mois décembre.**

Syndicalement,

**Jean-François Beauchemin**
Secrétaire Archiviste
STTP-Section locale de Montréal
JFB/DG/AF/af sepb-574

**David Gauvreau**
Directeur, Comité finance et activités sociales

**Alex Fauvelle**
6e Vice-président

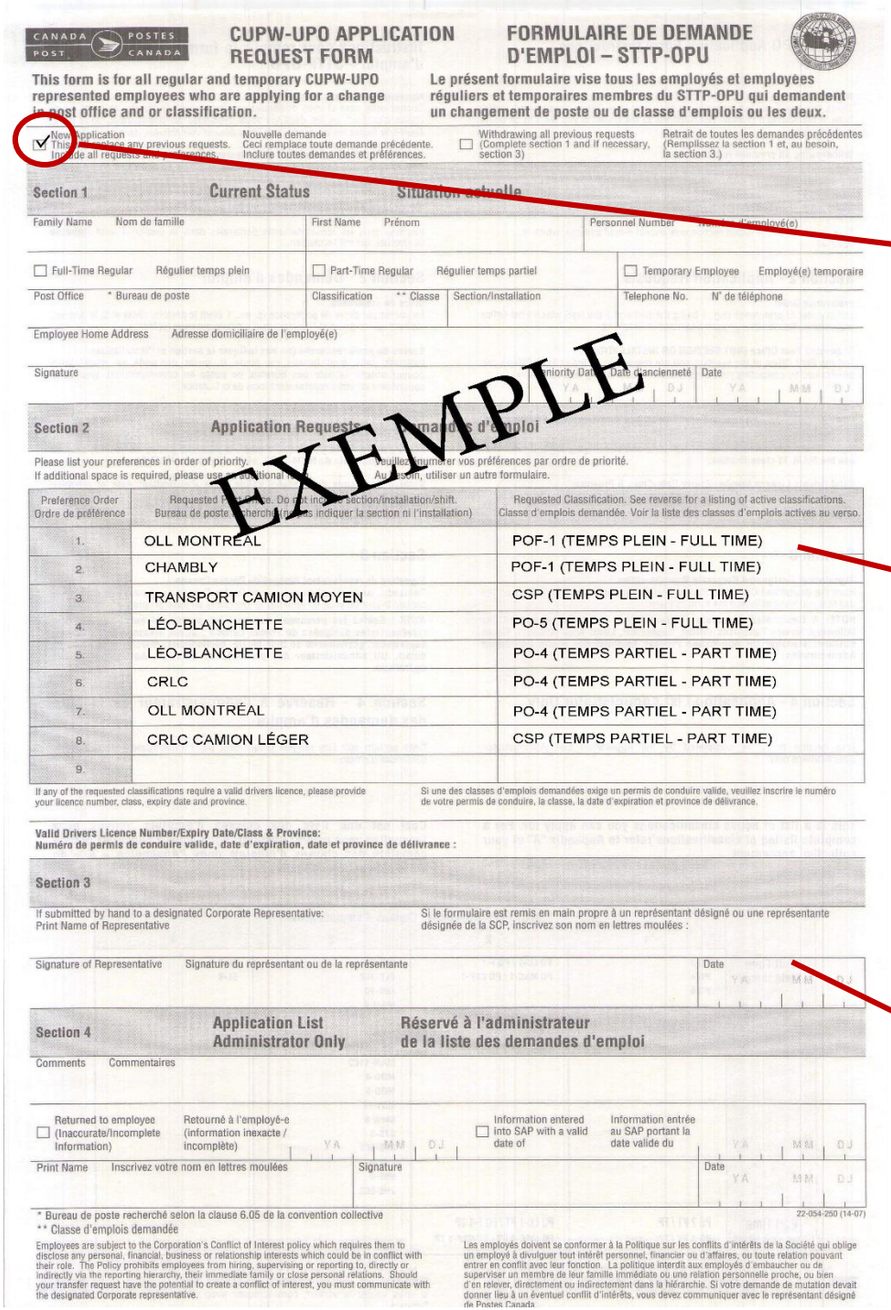


Dans le cas d'une nouvelle demande.

Dans le cas d'une annulation.

Veuillez indiquer vos préférences par ordre de priorité.

Pour annuler vos demandes, vous devez faire un grand X.

Vous devez faire signer votre formulaire.

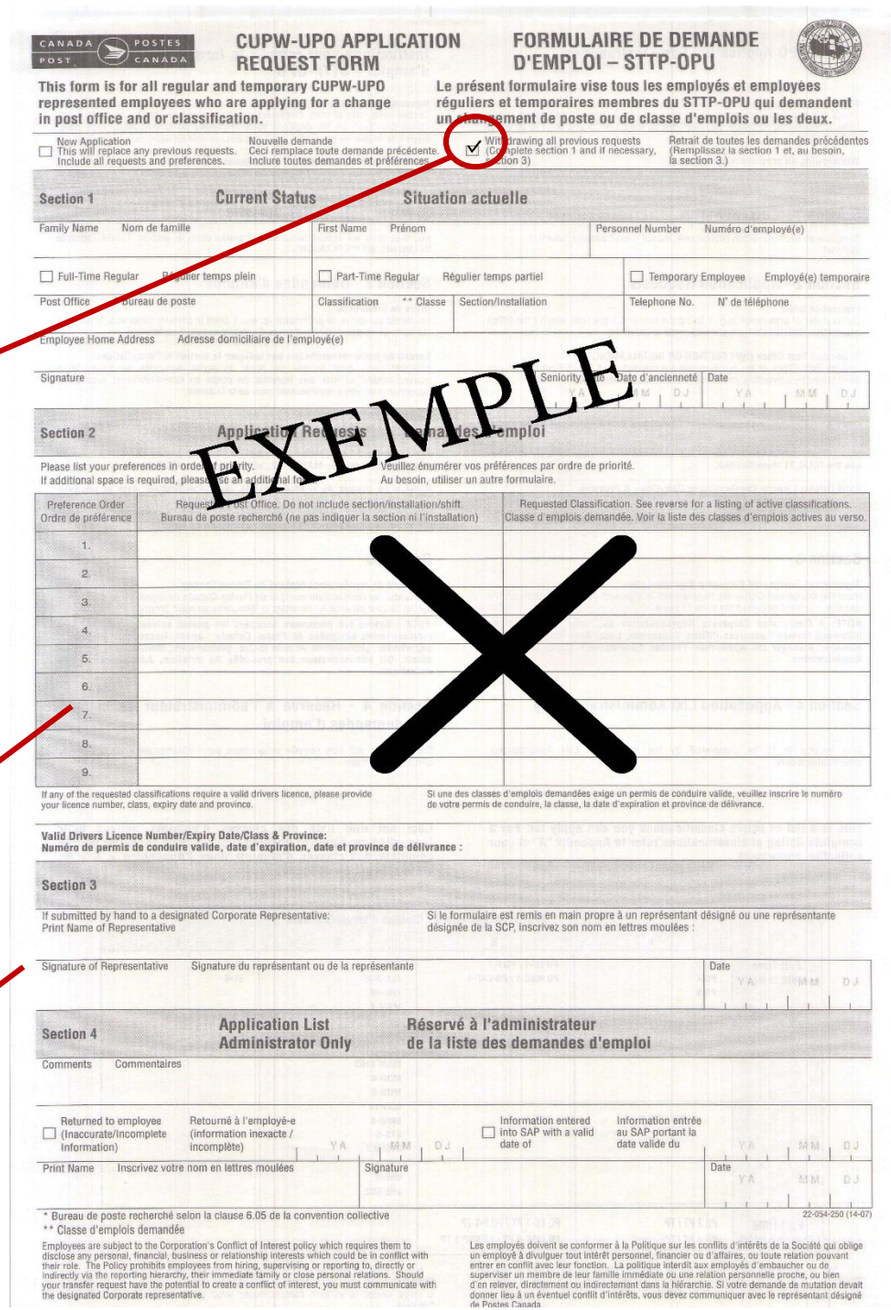


Montréal, le 5 décembre 2023/035